

Discours de Jean Rey devant le Parlement européen (11 décembre 1969)

Légende: Le 11 décembre 1969, Jean Rey, président de la Commission européenne, présente au Parlement européen les résultats engrangés à l'issue du sommet européen de La Haye.

Source: Débats du Parlement européen. 11.12.1969. [s.l.].

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_jean_rey_devant_le_parlement_europeen_11_decembre_1969-fr-aa64ad55-bbca-4fae-9a9b-0a472573221d.html

Date de dernière mise à jour: 23/10/2012

Discours de Jean Rey devant le Parlement européen (11 décembre 1969)

[...]

"Je voudrais, au nom de mes collègues, me réjouir grandement de ce qui a été accompli par la conférence des chefs d'État ou de gouvernement de La Haye, sans omettre [...] de dire quels progrès, parmi ceux que nous attendions d'elle, nous regrettons que cette conférence n'ait pas accomplis.

Commençons par saluer ce qu'il y a de positif.

[...]

Mesdames, Messieurs, la Conférence de La Haye, dans le domaine des trois secteurs qu'elle a traités, nous donne le moyen d'aller plus loin.

En ce qui concerne d'abord l'achèvement, je suppose que le Parlement me permettra de croire et de constater que notre Commission a eu raison de prendre la responsabilité de ne pas proposer la prolongation de la phase de transition. Cette décision ne fut ni facile à prendre parmi nous, ni facilement acceptée à l'extérieur : tout récemment encore, tel ou tel membre de votre Assemblée posait publiquement la question de savoir s'il ne faudrait pas prolonger la période de transition, parce que certaines des choses qui devraient normalement être achevées à la fin de l'année 1969 ne pourront vraisemblablement recevoir leur consécration que dans le courant de l'année prochaine. Quand nous voyons comment les choses se sont développées, quand nous voyons que la pression politique que nous avions souhaitée a produit des résultats réels, nous croyons que la Communauté a eu raison de ne pas retarder la date à laquelle elle passera à sa phase définitive.

[...]

En ce qui concerne le renforcement, il y a peut-être peu de chapitres du communiqué de la Conférence de La Haye qui aient été aussi spectaculaires et aussi prometteurs. Lorsque nous constatons les formules employées par cette grande conférence quant au progrès économique et monétaire, comment ne pas nous réjouir et ne pas rappeler ce texte où les chefs d'État et de gouvernement ont déclaré qu'"ils sont convenus qu'au sein du Conseil, sur la base du mémorandum présenté par la Commission le 12 février 1969 et en étroite collaboration avec cette dernière, un plan par étapes sera élaboré, au cours de l'année 1970, en vue de la création d'une union économique et monétaire". Et précisant encore leur pensée, les chefs d'État ou de gouvernement ajoutent : "Ils sont convenus de faire examiner la possibilité d'instituer un fond de réserve européen auquel devrait aboutir une politique économique et monétaire commune." Jamais depuis douze ans on ne s'est exprimé avec autant de force de l'autorité sur l'avenir monétaire et sur la solidarité qui doit exister dans notre Communauté et dont l'absence a été mise en lumière de façon si éclatante par les événements de cette année.

[...]

Vient ensuite la grande réforme de la structure de l'agriculture dans la Communauté, au sujet de laquelle tant de discussions ont eu lieu avec votre Parlement, avec les gouvernements, avec les administrations, avec les organisations économiques et sociales intéressées! L'année 1970 sera l'année des décisions dans ce domaine.

[...]

Enfin, dans le domaine de l'élargissement, nous sommes donc à la veille d'une grande négociation internationale. Par qui sera-t-elle menée? Avez vous remarqué - je demande la permission de souligner - que, cette fois-ci, contrairement à la procédure malheureuse suivie en 1961-1963, ce ne sont plus les États membres individuellement qui, réunis en une simple conférence inter-gouvernementale, vont négocier avec la Grande-Bretagne, avec l'Irlande, avec la Norvège et avec le Danemark, mais la Communauté comme

telle.

[...]

Il faut à présent parler du passif. Que manque-t-il dans ces décisions?

[...]

En premier lieu, certains ont remarqué que la conférence n'a pas parlé du tout du rôle de l'Europe dans le monde. Sincèrement, je crois que ce n'était pas l'objet de la réunion de La Haye et je ne me scandalise pas de ce que ce sujet n'y ait pas été traité. Il aurait suffi, à lui seul, à remplir ces deux journées et il est tout à fait clair dans nos esprits que le rôle de l'Europe, qui est déjà si énorme dans les rapports entre les continents, va encore grandir à partir du moment où notre Communauté sera plus forte et sera élargie et où nos responsabilités à l'égard des pays en voie de développement se seront encore accrues. Je voudrais qu'il soit bien clair que ces problèmes n'échappent absolument pas à notre attention et que, s'ils ne sont pas cités, sinon épisodiquement, dans les travaux de La Haye, c'est qu'ils doivent, comme chacun le sait, faire l'objet de grands débats au sein de nos institutions.

Ce que je regrette bien davantage, c'est que les travaux et le communiqué n'aient pour ainsi dire soufflé mot de l'union politique. Le fait que l'on a prié nos ministres des affaires étrangères de se réunir et de faire des propositions dans six ou sept mois n'est certainement pas mauvais; mais beaucoup avaient attendu de cette conférence quelque grande initiative diplomatique de la part de l'un ou l'autre des pays rassemblés autour de cette auguste table ovale : ils sont restés sur leur faim. Il eût été difficile pour notre Commission de prendre l'initiative de propositions concrètes dans un domaine qui n'est pas exactement celui des traités, mais qui est en marge de ceux-ci. Néanmoins dans le mémorandum que nous avons envoyé à nos chefs d'État ou de gouvernement et qu'ils ont lu et discuté en séance, - vous en avez le texte, car nous l'avons rendu public au lendemain du 2 décembre - nous avons souhaité que l'on fit des progrès en ce qui concerne l'union politique. Nous voici actuellement encore en suspens...

[...]

Enfin, mon troisième regret sur le plan institutionnel, c'est que la conférence n'ait pas voulu se prononcer de façon positive sur l'élection du Parlement européen. Ce n'est pas que la Commission n'ait pas fait un effort sérieux. Nous l'avons dit à la conférence, que puisqu'elle voulait manifester le progrès politique et le caractère politique de notre Communauté, et puisqu'en même temps elle n'était pas en mesure d'entamer la discussion d'un projet renouvelé d'union politique, on pouvait au moins proclamer la volonté de la conférence de voir élire le Parlement européen au suffrage universel et inviter, par conséquent, le Conseil à accélérer et à terminer ses travaux dans ce domaine. La Conférence n'ayant pas pris cette décision, je lui ai demandé de bien vouloir au moins manifester un préjugé favorable à l'égard de cette grande réforme. Le communiqué dit simplement qu'on va continuer les travaux, il n'est pas question de préjugé favorable."

[...]